



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

Séance no 42 du lundi 23 avril 2012, 11h00, salle 107 du Château

Présent-e-s

Mmes Nadine Richon (vice-présidente)
 Silvia Mancini
 Patrizia Ponti
 Mathilde Falzone (prise du PV)

MM Hugues Poltier (président)
 Emmanuel Fernandes
 Micha Hersch
 André M. Kuhn
 Christophe Mager
 Patrick Michaux

Excusé-e-s

Mme Magdalena Burba
MM Raphaël Célis
 Pierre Goloubinoff

Ordre du jour

- 1) **APPROBATION DU PV DU 5 MARS 2012 2**
- 2) **COMMUNICATIONS DU PRESIDENT : RENCONTRE AVEC J. LANARES, RESPONSABLE DU DICASTERE « QUALITE ET RESSOURCES HUMAINES » ET M. BENJAMIN RUDAZ, PRESIDENT DE L'ACIDUL..... 2**
- 3) **DOSSIER « CHARGE(E)S DE COURS » 2**
- 4) **SUIVI DES GROUPES DE TRAVAIL : QUESTIONNAIRE, COMMUNICATION DE LA COPERS 3**
- 5) **RENCONTRE AVEC M. B. VEJDOVSKY, PRESIDENT DU CONSEIL DE L'UNIL 5**
- 6) **DIVERS..... 6**

Accueil

Monsieur Poltier souhaite la bienvenue à tout le monde. L'ordre du jour est accepté.

1) Approbation du PV du 5 mars 2012

Le procès-verbal du 5 mars est adopté.

2) Communications du président : rencontre avec J. Lanarès, responsable du dicastère « Qualité et ressources humaines » et M. Benjamin Rudaz, président de l'Acidul

Le président a une nouvelle fois rencontré M. Lanarès. Il a notamment informé le président du début des séances de travail concernant le rapport Rosende. Il préfère toutefois que la Copers ne participe pas encore aux groupes de travail. Ils vont faire un premier décryptage et tiendront la Copers au courant de l'avancée des choses. Le président et M. Lanarès ont également discuté des éventuels problèmes liés aux futures élections pour la Copers.

Le président a aussi rencontré M. Rudaz, le président et coordinateur de l'Acidul et il en est ressorti que les informations doivent circuler entre l'Acidul et la Copers. Il pourrait être utile à l'occasion de lui demander des renseignements sur la façon dont il perçoit certaines situations du personnel.

3) Dossier « Chargé(e)s de cours »

Concernant le document des chargé(e)s de cours qui a été donné par les RH, le président souhaite savoir si les membres ont pu relever des éventuels problèmes parmi la liste.

Un membre relève que certaines personnes sont mentionnées deux fois dans la liste mais qu'ils n'ont qu'un seul intitulé de cours, ce qui n'est pas très clair. On peut également se demander pourquoi certaines personnes ont 8h d'enseignements et un statut de chargé(e)s de cours. Normalement, un chargé(e) de cours peut donner 8h de cours étalées sur l'année (4h en automne, 4h au printemps). Selon un membre, il serait utile que certaines personnes soient stabilisées. Il faut aussi se demander pourquoi ces personnes, qui ont parfois une grande ancienneté au sein de l'Université, ne sont pas stabilisées : il doit y avoir des raisons liées aux RH.

Un autre membre remarque que, même si certaines choses dans la liste ne sont pas claires, ce n'est pas le rôle de la Copers de trouver des solutions. On peut signaler les choses aux RH, leur faire remarquer certaines situations semblent être problématiques. On pourrait demander aux RH de regarder s'il y a d'autres cas similaires aux cas qui ont été repérés dans la liste. Que font les RH pour repérer ces cas et est-ce qu'ils sont traités ? Est-ce que le comportement que peuvent avoir les Facultés sur l'utilisation abusive des chargé(e)s de cours ou le maintien de situations précaires sont vraiment remarqués et traités ?

La Copers peut mentionner ces problèmes mais ce n'est pas son rôle de trouver des solutions.

Un membre souligne qu'il y a aussi les problèmes de la souveraineté des facultés dans certains cas. Une Faculté a, par exemple, un très grand nombre de professeurs ordinaires et très peu d'étudiants inscrits, ce qui finalement paraît peu cohérent mais l'enjeu est aussi que l'Université aie une certaine visibilité ou renommée.

En résumé, il ressort de la discussion que certaines pratiques ne sont pas claires alors que le cadre est censé être bien précis.

Le président suggère donc d'avancer dans cette direction et de retourner vers la Direction des RH en leur signalant les différents cas qui semblent peu clairs et de leur demander si, oui ou non, ceux-ci ont été repérés et s'ils vont être traités. Il propose que chaque membre regarde dans la liste des chargé(e)s de cours concernant sa propre Faculté et mette par écrit les noms ainsi que ce qui leur semble problématique. Sur cette base, le président pourra ensuite aller voir la direction des RH. La Copers pourrait également demander aux RH la liste de toutes les différentes situations des chargé(e)s de cours actuellement mais cela reste à voir.

4) Suivi des groupes de travail : questionnaire, communication de la Copers

Concernant le groupe qui travaille sur la politique de communication, plusieurs idées sont suggérées par NR et EF :

- Concernant le site web, il faudrait discuter avec les personnes qui s'occupent de la création de sites pour voir si la Copers peut passer de Jahia à Word press.
- Il serait intéressant de mettre sur le site internet de la Copers les PV des réunions avec la direction.
- Flyers : des flyers avaient déjà été créés mais on pourrait en refaire de nouveaux. Il serait peut-être mieux de faire figurer les noms des membres et de personnaliser plus les flyers.
- Une autre idée serait de faire une petite vidéo où chacun se présenterait et promouvrait la Copers. Cette vidéo serait mise sur le site internet. Peut-être qu'en expliquant ce qu'apporte la Copers à l'Uni, on peut susciter l'intérêt des gens.
- Pour terminer, il serait intéressant d'avoir le coin de la Copers dans l'Uniscope (une sorte de brève de 500 signes) pour expliquer ce que fait la Copers, les différentes problématiques qu'elle aborde lors des réunions, les réunions avec la Direction, etc ...

Mais est-ce que la Copers aurait le droit d'avoir une place dans l'Uniscope ? C'est à voir. L'idée serait d'alimenter le site web et de se baser ensuite sur le site pour créer la brève dans l'Uniscope.

La priorité reste le site internet et ensuite peut-être la vidéo car cela demandera beaucoup d'organisation.

Un membre suggère aussi de renouveler l'opération croissant-café. Cette opération avait déjà eu lieu en automne juste avant les élections passées. Des membres se positionnent dans certains bâtiments à la pause de 10h et distribuent des flyers. Ils distribuent des bons pour les croissants mais l'idée est d'établir un dialogue avec les gens.

A priori, l'ancien flyer est encore utilisable car aucune date et aucun nom n'y figuraient, justement afin qu'il puisse éventuellement être redistribué. Un membre souligne que ces flyers étaient trop impersonnels et qu'il faudrait les rendre plus attractifs, par exemple en y mettant des visages des membres. On pourrait donc faire un nouveau flyer après avoir distribué le reste des anciens. La Copers pourrait proposer aux RH de les distribuer eux-mêmes aux nouveaux collaborateurs en mettant les flyers dans le dossier des nouveaux collaborateurs. Mais également de les envoyer aussi aux anciens collaborateurs pour rappel.

En résumé, il y a deux campagnes différentes : une pour motiver les gens à se porter candidat pour les prochaines élections et l'autre pour améliorer la visibilité de la Copers.

Il faudrait également demander à la Direction si elle serait d'accord qu'on mette un PV à disposition de tous sur le site internet. Ce PV résumerait les réunions entre la Copers et la Direction. Le problème est qu'il faudrait qu'il soit adopté par la Direction avant de pouvoir le mettre en ligne. Un membre suggère plutôt de mettre en ligne un petit résumé des réunions, moins formel et complet qu'un PV mais là aussi il faudrait demander l'accord de la Direction.

Dans l'immédiat, les priorités sont:

- demander aux RH pour mettre les flyers de la Copers dans le dossier des nouveaux collaborateurs.
- Il faudrait définir aussi ce que la Copers veut mettre dans le site web. Une rencontre avec Ph. Gagnebin serait utile pour aider à définir le contenu du site en fonction des objectifs qu'on voudrait atteindre.

Concernant le questionnaire à adresser au personnel de l'Université, CM a examiné l'ancien questionnaire, à savoir le Q-Pat, qui avait été envoyé aux membres du PAT. Il pense que l'on pourrait en retenir quelques questions car il était plutôt bon dans l'ensemble. Les questions portaient notamment sur la charge de travail, les horaires, le cadre de travail et l'état d'esprit des membres du personnel. Certaines d'entre elles étaient assez pertinentes, surtout celles qui portaient sur la représentation du PAT au sein de l'Université.

Un membre soulève que certaines questions semblent toutefois être trop négativement orientées (par ex : une seule possibilité de réponse positive contre plusieurs possibilités de réponses négatives).

La discussion concernant le questionnaire est à poursuivre lors de la prochaine séance.

5) Rencontre avec M. B. Vejdovsky, Président du Conseil de l'Unil

Le président indique que la Copers a souhaité le rencontrer pour avoir une information plus détaillée sur ce que fait le Conseil de l'Unil. Le but de cette rencontre est d'obtenir plus d'informations sur les activités du Conseil de l'Unil, notamment concernant la gestion du personnel.

Intervention de M. Vejdovsky, Président du Conseil de l'Université de Lausanne et MER1 en Faculté des Lettres.

L'un des souhaits de sa présidence au sein du Conseil est d'essayer de relancer le lien avec les associations présentes à l'UNIL, dont la Copers. Les séances du Conseil sont publiques et tous les membres de la Copers y sont bienvenus.

Le Conseil de l'Unil est en quelque sorte le parlement de celle-ci : c'est le corps législatif de l'Unil. La commission législative et la Commission des finances sont composées de membres du Conseil. Toutefois, les décisions exécutives sont prises au niveau de la Direction de l'Unil et du Grand Conseil et Conseil d'Etat. Mais c'est lors du Conseil que prennent forme les futures décisions, la gestion du budget, ... Le dernier grand chantier mis en place a été le Règlement Général des Etudes (RGE) qui tente de donner un spectre de pratiques communes à tous les membres de la communauté universitaire : étudiants, enseignants ou membres du PAT. Cela signifie que tout le monde devrait être « logé à la même enseigne ». Les décisions prises lors du Conseil définissent les tâches et les devoirs du personnel de l'Unil. Le Conseil s'intéresse actuellement au corps intermédiaire supérieur, à savoir les MER et les MA. La commission législative travaille sur la question du statut du corps intermédiaire et sur le possible repositionnement de ces nomenclatures au sein de l'Unil.

Le Conseil représente l'ensemble des personnes et du personnel de l'Unil. Ce qui donne donc la possibilité à chacun et chacune de faire entendre sa voix. Une grande importance est donnée à l'équilibre entre les différents corps du personnel et au bon déroulement des relations qu'ils entretiennent. Le Conseil est donc un endroit où les différents corps du personnel interagissent, et peuvent modifier ou influencer sur ce qui va se passer à l'Université.

Cette semaine (26.04.2012) a lieu la présentation du rapport de gestion et des comptes et le parlement peut adopter ou éventuellement rejeter ce rapport. Chacun peut poser les questions qu'il souhaite. Par exemple, pourquoi une certaine branche de l'Uni bénéficie-elle de moyens financiers qu'une autre branche souhaiterait elle aussi se voir attribuer ? Tous les membres du Conseil ont reçu l'intégralité du document concernant les comptes et une commission a

été chargée de l'étudier plus en détail et va présenter un rapport sur la base duquel une discussion sera établie. Mais ce sont toujours des rapports critiques et qui posent des questions pertinentes.

Il y a une relation intéressante entre la Direction et le Conseil car celle-ci prend en compte les remarques et observations du Conseil. Cela a notamment été le cas lors de la présentation récente du plan d'intention, qui débouchera sur le plan stratégique de la Direction de l'Unil. Ce plan stratégique est très important car il constitue la base sur laquelle les différents budgets sont attribués à l'Unil. Il est possible de suivre le détail de l'évolution de ce plan dans les procès-verbaux disponibles sur le site du Conseil. La première étape est le plan d'intention qui va ensuite devenir le plan stratégique.

Il est important que les personnes élues au Conseil se sentent investies et concernées par leurs rôles de représentants car ce qu'elles vont dire ou ne pas dire aura une influence directe sur les débats et décisions futurs. Il y a 44 membres au total mais en général une trentaine de personnes participent au débat. Les membres votent ensuite les décisions. Les mandats sont d'une durée de trois ans. Chaque Faculté a son représentant du corps enseignant, du corps PAT, du corps intermédiaire, ...

Le Conseil a certaines tâches fixes, comme par exemple l'élaboration du budget, mais il a aussi un vrai pouvoir d'influencer le cours des choses. Concernant le processus de décision, il faut convaincre une majorité du Conseil et ensuite la Direction pour pouvoir changer quelque chose. C'est donc un long processus car la Direction doit ensuite demander l'accord du Grand conseil.

Au niveau pratique, les séances du Conseil ont lieu à l'Amphimax 410 à 16h15. Il y a 5 séances par an qui durent 3h environ.

Il serait intéressant de faire un lien sur le site de la Copers vers le Conseil et vice-versa. Il est important que les informations circulent entre la Copers et le Conseil. M. Vejdovsky reste à la disposition des membres de la Copers.

6) Divers

La réunion du 7 mai aura lieu à la salle 3077 de l'Anthropole.

La séance est levée à 13h03.